



Le Jeudi 7 Mars 2019

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 7 Mars 2019 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Ernest PENN, et de Monsieur KERMORGANT, Receveur Municipal.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 APPROUVES

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Bernard JEZEGOU, Secrétaire de Séance. En début de séance, Ernest PENN, conseiller municipal informe le conseil de sa démission et quitte la séance.

- **1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 7 Février 2019 est approuvé.

- **2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales**

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

- **3/ Modification des statuts du SIMIF**

A la demande du SIMIF "Syndicat Intercommunal Mixte d'Information du Finistère", les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent la nouvelle version des statuts du SIMIF.

- **4/ SDEF: travaux de pose de matériel d'éclairage public au Lotissement des Perdrix**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de pose de matériel d'Eclairage Public au Lotissement des Perdrix. L'estimation des dépenses se monte à 30 000 € HT. Un Financement du SDEF est prévu à hauteur de 5 250 €. Reste à la charge de la commune une participation de 24 750 € pour l'éclairage public.

Adoption unanime du Conseil Municipal. Une convention financière sera conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux.

- **5/ Acquisition d'un columbarium de 6 cases**

Le second columbarium étant complet, Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'acquérir 6 nouvelles cases pour répondre aux besoins des familles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'acquérir 6 nouvelles cases de columbarium auprès de l'entreprise Quéguiner Matériaux de Landivisiau et 6 plaques de marbre auprès de l'entreprise Marbrerie Guivarc'h de Landivisiau.

- **6/ Acquisition d'une aire de jeux pour enfants**

Suite à l'avis favorable de la commission Enfance jeunesse et la commission Finances, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de réaliser un aménagement de jeux pour enfants situés rue du Stade près des différentes infrastructures dédiées aux enfants (Centre d'activités, Ecole, terrain de football, multisports...). L'offre de la société CAMMA SPORTS a été retenue. Cette aire de jeux publique sera accessible à tous.

- 7/ Actualisation des contrats APA

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire les contrats de dératification et de désinsectisation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire l'offre de la société APA –Assistance et Protection Antiparasitaires de PLOUVORN.

- 8/ Approbation des comptes de gestions 2018

Monsieur le Maire rappelle que le percepteur de la commune soumet annuellement à l'approbation du Conseil Municipal les comptes de gestion établis par ses soins pour la commune. Le Conseil, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion de la commune, de l'assainissement et du Lotissement n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

- 9/ Approbation des comptes administratifs 2018

Commentés par Monsieur le Maire et mis au voix par Monsieur Jean Yves MEVEL, premier Adjoint au Maire, les comptes 2018 de la Commune, Lotissement et Assainissement sont adoptés, à l'unanimité, par les membres présents :

✓ BUDGET COMMUNE :

- Section de Fonctionnement : Le compte administratif de l'exercice 2018 laisse apparaître un montant de dépenses de 677 955 € et un total de recettes de 962 477€ soit un résultat de l'exercice excédentaire de 284 522 €. Ajouté au solde positif de 2017, la section de fonctionnement se voit clôturer par un excédent de **434 522 €**.
- Section d'Investissement : Les dépenses de 870 398 € et les recettes de 875 684 € laissent apparaître un résultat de l'exercice excédentaire de 5 286 €. Ajouté au solde positif de 2017, la section d'investissement se voit clôturer par un excédent de **934 362 €**.
- Le résultat de clôture des 2 sections Fonctionnement et Investissement laisse apparaître un excédent de **1 368 884 €**.

✓ BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 20 143 €. Ajouté au solde positif de l'exercice 2017, le budget assainissement se traduit par un excédent de **48 334 €**.

✓ BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 19 522 € et en Investissement un déficit de 82 229 €. Ajouté aux soldes positifs de l'exercice 2017, le budget lotissement se traduit par un excédent de fonctionnement de **149 930 €** et un excédent d'Investissement de **9 690€**.

Le résultat de clôture des 2 sections Fonctionnement et Investissement laisse apparaître un excédent de **159 620 €**



Les excédents des 3 budgets se montent pour 2018 à 1 576 838 €.

La Séance est levée à 19h45.